

Le syndicalisme dans l'opinion publique au Canada

Jacques Rouillard

Volume 46, Number 2, 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/050671ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/050671ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rouillard, J. (1991). Le syndicalisme dans l'opinion publique au Canada. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 46(2), 277–305. <https://doi.org/10.7202/050671ar>

Article abstract

This study explores the attitudes held by Canadians towards unions since the second world war through the analysis of public opinion surveys. The findings of many different firms were reviewed with Gallup surveys proving especially valuable because of the frequency with which certain questions were repeated. This kind of continuity made it possible to ascertain the evolution of public opinion over time.

The research showed that, at least in principle, Canadians accept the legitimacy and necessity of unionism. Unions are perceived as an indispensable institution for the protection of employees and the great majority of Canadians also recognize that the right to strike is a necessary weapon in pursuit of union goals.

After assessing patterns of public opinion and identifying sources of union support and opposition, the study analyzed in greater detail a question asked more than twenty times between 1941 and 1989 — were unions «a good or bad thing». A number of variables were used in this analysis including: region, union membership, occupation, age, gender, and level of education. It was found that attitudes towards unions were more favourable in the Maritimes, Quebec, and British Columbia and less favourable in Ontario and in the Prairies. Union membership and occupation also influenced opinions about unionism. On the other hand, age and gender had little effect on union perceptions and level of education had no effect at all.

The strong popular support enjoyed by unions between 1940 and 1950 weakened in the following decades. After declining to its lowest level in the middle 1970s, union popularity rebounded significantly in the following years. The ebb and flow of union popularity appear to be connected to public perceptions of the power of unions, perceptions which themselves appear to be a function of strike activity. The increase in work stoppages during the 1960s and 1970s, particularly in the public sector, reinforced the image of powerful unions abusing their power. Conversely, the decline in strike activity during the past several years has translated into increased union popularity.

Similar patterns in public opinion have been observed in Great Britain and the United States. The study suggests that variations in public opinion towards unions in these countries can be explained by the volume of strike activity and union density.

Le syndicalisme dans l'opinion publique au Canada

Jacques Rouillard

Cette étude vérifie la perception que les Canadiens se font du syndicalisme depuis la Deuxième Guerre mondiale grâce à l'analyse d'un très grand nombre de sondages effectués par plusieurs firmes. Les sondages de Gallup Canada se sont révélés particulièrement riches d'informations car cette firme interroge les Canadiens depuis 1941 et répète certaines questions depuis plusieurs décennies. Cette continuité permet de retrouver les grandes tendances de l'opinion publique au Canada.

Pour les dirigeants syndicaux et ceux qui croient aux bienfaits du syndicalisme, l'image que se fait le public de l'action syndicale s'avère plutôt déprimante. En général, les sondages, publiés à l'occasion dans les journaux, montrent que la population perçoit plutôt négativement les syndicats. Les principaux reproches qu'elle leur adresse reposent sur l'idée assez largement répandue qu'ils détiennent un pouvoir trop grand dont ils abusent. Les grèves sont mal perçues, particulièrement dans les secteurs public et parapublic. On soupçonne aussi que leurs dirigeants, plutôt autocrates, chercheraient à entraîner les syndiqués dans des grèves contre la volonté de la majorité. Le mouvement syndical se retrouve ainsi au bas de l'échelle dans la confiance publique et ses dirigeants sont les plus mal cotés parmi les leaders d'institutions. Le patronat et les gouvernements n'ont dès lors pas de mal à obtenir l'appui populaire pour limiter l'action syndicale ou pour mettre fin à la grève.

* ROUILLARD, J., Département d'histoire, Université de Montréal.

** Je remercie André Blais du département de science politique de l'Université de Montréal pour ses commentaires de même que mes assistants de recherche David Mills, Wesley Rodney, Nathalie Savaria et Benoît Henry. Le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada a subventionné cette étude.

Pour les syndicats qui ont toujours voulu défendre les intérêts non pas seulement de leurs membres mais des travailleurs en général, le constat se révèle plutôt attristant. Pourtant leurs luttes passées témoignent qu'ils ont joué un rôle primordial tant dans la protection des travailleurs en milieu de travail que dans l'adoption des grands programmes sociaux et des mesures de redistribution du revenu. Faut-il en conclure que les Canadiens ne se reconnaissent pas dans ces luttes ou qu'ils méconnaissent le rôle que les syndicats y ont joué? Comment expliquer leur défaveur dans l'estime publique alors qu'ils disent représenter l'ensemble des travailleurs salariés, groupe qui forme la majorité de la population active? Ou encore se pourrait-il qu'ils n'aient jamais eu la faveur du public et que leur combat se soit toujours déroulé en l'absence d'appui populaire significatif? Ce serait donc malgré l'opposition de larges segments de la population qu'ils auraient pu infléchir l'orientation de la société canadienne. Ce sont ces interrogations qui ont présidé au choix du sujet de cette recherche.

À l'aide de sondages effectués depuis la Deuxième Guerre mondiale, nous chercherons à déterminer dans quelle mesure les Canadiens ont une perception négative des syndicats et si la crédibilité de ces derniers a fluctué au cours des années. Nous nous interrogerons également sur les motifs d'approbation et de rejet du syndicalisme dans la population. Grâce à un recoupement inédit de données, nous vérifierons si l'appui de la population varie selon les régions, l'appartenance syndicale, l'occupation, l'âge, le sexe et le niveau d'instruction. En terminant, nous esquissons brièvement une comparaison entre la situation canadienne et celle des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

Notre recherche, dont nous ne présentons ici qu'une partie des résultats, est fondée sur l'analyse d'un très grand nombre de sondages touchant le syndicalisme et les relations du travail en général¹. Soucieux d'analyser les tendances de l'opinion dans une perspective historique, nous avons essayé de les retrouver pour les années plus lointaines. La source de renseignements la plus riche provient des sondages de l'Institut canadien de l'opinion publique (Gallup Canada inc.). Filiale, à l'origine, de la compagnie américaine du même nom, l'Institut Gallup a amorcé ses opérations au Canada dès 1941 et a posé régulièrement des questions reliées au sujet de notre recherche². Pour les années plus récentes, nos informations proviennent également de sondages qui ont été effectués par les firmes Angus Reid, Decima Research, Vector Public Education, Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP), Sorecom, Léger et Léger et par les groupes de recherche Quality of Life Survey (York University) et Canadian National Election Study³.

Nul besoin d'insister sur la fiabilité des sondages pour mesurer l'état de l'opinion publique. Comme on le faisait remarquer lors de l'attribution d'un prix à George Gallup, le sondage a «transformé l'art de deviner ce que les gens pensent en une science»⁴. Les techniques d'échantillonnage se sont raffinées au cours des dernières années, si bien que les doutes qu'on avait quant à l'exactitude des résultats se sont largement estompés. Les gouvernements, les partis politiques, les entreprises et une foule d'associations, y compris les groupes patronaux et les centrales syndicales, recourent d'ailleurs de plus en plus fréquemment au sondage pour connaître le sentiment populaire. Pour l'historien de demain qui se penchera sur la société d'aujourd'hui, les sondages scientifiques constitueront une mine d'informations.

Cela dit, les résultats des sondages doivent être utilisés avec prudence en tenant compte des règles méthodologiques qui guident cette technique d'information. Nous réservons une page en annexe à la méthodologie utilisée par la firme Gallup. L'efficacité des sondages comme mesure de l'opinion publique a évidemment ses limites. La réponse à une question ne tient pas compte habituellement du degré de conviction et de la consistance du point de vue des personnes interrogées. De plus, le choix des mots et l'angle sous lequel une question est posée peuvent orienter les répondants⁵. De même, le moment choisi pour interroger la population peut affecter les perceptions car des événements marquants trop frais à la mémoire influencent le jugement de manière significative. Cependant cette dernière réserve peut être atténuée si la même question est répétée à des moments différents. C'est le cas de certaines questions que nous avons retenues. L'objectif de notre étude n'est d'ailleurs pas de connaître l'avis des Canadiens sur le syndicalisme à un moment donné, mais de relever les tendances de l'opinion sur une longue période.

En outre, l'accumulation de sondages, même avec des questions différentes, permet d'obtenir une image plus fidèle du sentiment populaire. C'est la méthode utilisée par Seymour Martin Lipset et William Schneider aux États-Unis dans une de leurs études⁶. À partir de nombreux sondages effectués par diverses firmes, ils ont pu décrire l'évolution de l'opinion des Américains sur trois institutions: le patronat, le syndicalisme et le gouvernement. Une de leur remarque apparaît particulièrement pertinente à notre recherche: «We believe that readers should never fully accept any single poll's results, but should rather compare the findings of many surveys, through which they can get a reasonably accurate sense of the social reality under examination»⁷. Même si nous ne pouvons pas compter au Canada sur un aussi large éventail de sondages que le leur, ils sont néanmoins assez nombreux pour que nous puissions reconstituer une image raisonnablement fidèle de l'opinion des Canadiens sur le syndicalisme.

LÉGITIMITÉ ET NÉCESSITÉ DU SYNDICALISME

Même si les Canadiens ne ménagent pas leurs critiques envers le syndicalisme, ils ne remettent pas en cause l'institution elle-même qui jouit en principe d'un bon appui populaire. Voyons les résultats de divers sondages proposés au cours des quatre dernières décennies.

L'Institut Gallup a posé à trois reprises pendant les années 1950 une question sur le droit des travailleurs d'adhérer à un syndicat. Chaque fois, la vaste majorité des personnes interviewées ont répondu affirmativement (85, 79, 82%), à peine 10% environ s'y opposaient⁸. Plus tard, en 1978, à un moment où, comme nous le verrons, les syndicats sont l'objet d'un mouvement de réprobation, plus de la moitié des répondants (58%) pensent qu'ils représentent une institution nécessaire pour protéger les droits des travailleurs; le quart (environ 23%) conteste cette affirmation⁹. Plus près de nous, en 1987 et 1989, avec une question posée différemment mais qui vise à cerner la même réalité, la firme Decima constate que les deux tiers des Canadiens pensent que les syndicats sont encore nécessaires pour protéger les intérêts des travailleurs (69, 61%). L'autre alternative offerte aux répondants, soit celle de dire que les conditions qui ont fait naître le syndicalisme n'existent plus et que celui-ci a perdu de son utilité, ne recueille l'appui que du tiers d'entre eux (32, 37%)¹⁰.

Dans les années 1950, les Canadiens reconnaissent donc très majoritairement le droit des travailleurs d'adhérer à un syndicat; on peut raisonnablement penser qu'ils partagent ce point de vue pendant les décennies suivantes car les deux autres questions sont plus exigeantes. En effet, elles vont au-delà du principe pour vérifier la nécessité des syndicats afin d'assurer la protection des travailleurs. Même dans ces conditions les réponses affirmatives l'emportent largement.

Cet appui à l'institution syndicale vient du sentiment que les salariés laissés à eux-mêmes peuvent difficilement défendre leurs droits et que la négociation collective constitue un bon moyen d'améliorer leur condition. C'est ce qui ressort d'un sondage de 1973 où on demandait quelle était la principale raison de l'existence des syndicats. La réponse la plus fréquente concernait la protection des travailleurs contre l'exploitation et la préservation de leurs droits¹¹. Plusieurs autres sondages montrent que les gens tiennent à ce que les syndicats apportent une plus grande sécurité d'emploi aux salariés¹². Cette considération l'emporte habituellement sur d'autres objectifs comme l'amélioration des salaires, de meilleures conditions de travail et la possibilité d'acheminer des griefs. Quoiqu'on ne s'oppose pas en général au droit des syndicats d'intervenir sur des questions d'intérêt public, les gens leur assignent un rôle prioritaire dans la protection des travailleurs en milieu de travail.

Toujours à l'appui de la cause syndicale, les Canadiens considèrent, du moins depuis la Deuxième Guerre mondiale jusqu'aux années 1960, que les revendications salariales des travailleurs sont justifiées. La question étant posée à plusieurs reprises par l'Institut Gallup, nous en présentons les résultats détaillés (tableau 1).

TABLEAU 1
Demandes salariales des travailleurs
(en pourcentage)

	<i>Justifiées (entitled)</i>	<i>Justifiées dans une certaine mesure (some)</i>	<i>Non justifiées (not entitled)</i>	<i>Indécis (undecided)</i>
1946	53	25	15	7
1957 (oct.)	48	24	19	9
1963 (nov.)	49,6	28,5	16,2	5,7
1966 (juin)	41,6	33,7	13,7	10,9
1968 (août)	42,4	36,8	16,2	4,6

Question: «Generally speaking, do you think labour is entitled or not entitled to the higher wages they are demanding?»

Sources: *The Gallup Report*, 28 septembre 1946, 8 février 1958; Social Science Data Archives, CIPO 304 (nov. 1963), 319 (juin 1966), 331 (août 1968).

Avant d'analyser le tableau 1, il faut noter que la question posée vise les travailleurs en général, pas uniquement les syndiqués. Dans l'esprit de plusieurs répondants toutefois, les deux groupes se confondent probablement puisque c'est à l'occasion de revendications syndicales qu'on entend le plus souvent parler de demandes salariales. Il se peut aussi qu'on approuve plus facilement les exigences salariales des travailleurs en général que celles des syndiqués qui, habituellement mieux rémunérés, font souvent figure de privilégiés. De toute façon, la réponse à la question telle que posée reste très claire: les personnes interrogées qui approuvent sans réserve les demandes salariales sont trois fois plus nombreuses que celles qui les trouvent injustifiées.

L'opinion est donc largement répandue, du moins à partir de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1960, que les travailleurs et les travailleuses méritent les augmentations salariales demandées. Si on relie ces résultats aux sondages cités précédemment, on peut en déduire que dans l'esprit des gens les syndicats représentent le principal outil pour satisfaire leurs justes revendications. Les répondants acceptent même, en principe du moins, que ces travailleurs recourent à un moyen encore plus

controversé pour faire valoir leur point de vue, la grève. En effet, une bonne majorité de Canadiens appuie le droit des travailleurs de cesser collectivement le travail pour appuyer leurs réclamations (tableau 2). Dans ce cas-ci, on est d'autant plus certain que l'Institut Gallup interroge régulièrement les Canadiens à ce sujet depuis le début des années 1950.

TABLEAU 2
Approbation du droit de grève
(en pourcentage)

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Indécis</i>
1951	65	21	14
1962 (nov.)	64	28	8
1972 (avril)	58,4	24,7	16,8
1974	66,4	23,5	10,1
1977 (fév.)	56,8	30,0	13,2
1978 (jan.)	58,7	25,9	11,7
1978 (oct.)	58,6	29,8	12,0
1981 (oct.)	56,0	33,6	10,0
1985 (mai)	61,6	26,7	11,3
1987 (avril)	68	20	12
1989 (mars)	70,9	19,6	13,5
MOYENNE	62,2	25,7	12,0

Question: «Do you think workers should, or should not have the right to strike?»

Sources: *The Gallup Report*, 21 juillet 1951, 26 janvier 1963: SSDA, CIPQ 352, 364, 404, 416A, 453-1, 494-4, 519-2; *Gallup Trends*, 1, 3 (mars 1989), p. 11.

En général, un peu moins des deux tiers des personnes interrogées soutiennent le droit de grève; un quart souhaitent son abolition. Nous reviendrons sur l'adhésion moins enthousiaste dans les années 1970. Cependant, même pendant cette période où le syndicalisme et le droit de grève reçoivent un appui moindre, la majorité de la population n'est pas portée à les remettre en question, du moins en principe.

LES SYNDICATS: «UNE BONNE OU UNE MAUVAISE CHOSE»

Pour mesurer l'adhésion au syndicalisme, l'Institut Gallup a posé une autre question dont nous analysons les résultats plus en détail. On a voulu savoir si, dans l'ensemble, «les syndicats ouvriers sont une bonne ou une mauvaise chose». Cette question présente un grand intérêt à la fois parce qu'elle est posée régulièrement depuis 1941 (avec une formulation un peu

différente pour certaines années) et qu'elle mesure une perception qui est davantage ancrée dans l'actualité. En effet, les personnes interrogées fondent probablement leur opinion non seulement sur leur acceptation ou leur refus du principe du syndicalisme, mais aussi sur l'expérience récente qu'ils en ont, qu'elle soit directe ou indirecte. Leur perception est donc beaucoup plus susceptible de varier selon la conjoncture. Le tableau 3 montre, qu'effectivement, l'opinion des Canadiens a fluctué pour des raisons que nous tenterons d'identifier.

TABLEAU 3
Perception du syndicalisme
(en pourcentage)

	<i>Bonne chose</i>	<i>Mauvaise chose</i>	<i>Réponse nuancée</i>	<i>Sans opinion</i>
1941	63	23		14
1946	61	21		18
1950 (août)	62	14	11	13
1950 (sept.)	59	17	10	14
1952	60	15	10	15
1956 (oct.)	69,1	11,8	10,7	8,2
1958	62	20	6	12
1961 (sept.)	66,1	22,8		11,1
1970 (mai)	53,5	30,1		16,4
1975 (fév.)	57,2	25,9		16,8
1976 (oct.)	42,0	36,1	11,6	10,2
1978 (oct.)	45,6	41,1	1,6	11,5
1979 (juill.)	49,9	34,7		15,4
1980 (oct.)	54	30		15
1982 (nov.)	47,5	42,4		10,1
1984 (oct.)	51	35		14
1987 (juin)	56	34		10
1989 (mars)	69,9	19,1		11
1989 (sept.)	66	25		10
1989 (oct.)	56	33		12

Question: «Generally speaking, and thinking of Canada as a whole, do you think that labour unions are a good thing or a bad thing?»

Pour 1941 et 1946: «Are you in favor of labour unions?»

Pour 1961, 1970 et 1975: «In general, do you approve or disapprove labour unions?»

En 1987, la question posée par la firme Angus Reid est précédée d'un commentaire illustrant en quoi les syndicats peuvent être une bonne ou mauvaise chose; elle se termine par: «Overall, do you think labour unions are a good thing or a bad thing for Canada?»

Sources: *The Montreal Daily Star*, 17 déc. 1941, p. 11, 24 août 1946, p. 9; *The Gallup Report*, 2 sept. 1950, 25 oct. 1952, 20 déc. 1958, 10 nov. 1989; SSSA, CIPO 252, 291, 341, 373, 393, 417, 427B, 443-1, 467-1, 490-2; *The Reid Report*, vol. 2,7 (juill. 1987), p. 7; *Gallup Trends*, 1, 3 (mars 1989), p. 5.

Comme on peut le voir au bas du tableau 3, le sondeur a modifié quelque peu la formulation de la question pour certaines années (1941, 1946, 1961, 1970, 1975, 1987). Mais nous ne pensons pas que ces changements puissent, de manière significative, influencer sur le sens des réponses données. Toutes les questions visent à rendre compte de façon assez similaire d'une appréciation générale du mouvement syndical. Cependant, un élément plus susceptible de modifier les résultats réside dans la possibilité offerte, à certaines occasions, de répondre de façon nuancée (*qualified*). Dans une certaine mesure, on peut contourner cette difficulté en distribuant les résultats obtenus entre les autres catégories de façon proportionnelle. Mais comme nous l'avons déjà fait remarquer, ce sont les tendances générales qui nous intéressent et non les résultats précis de tel ou tel sondage. Enfin, compte tenu de la taille des échantillons retenus, la marge d'erreur est de plus ou moins deux points de pourcentage jusqu'à la fin des années 1950 et de plus ou moins quatre points par la suite.

On sait aussi que le moment de l'enquête peut influencer de façon significative sur les résultats. Nous avons donc vérifié dans les journaux, du moins pour les années où nous connaissons le mois où le sondage a été tenu, si des événements marquants dans le domaine syndical ont pu influencer les personnes interrogées. En nous limitant aux faits ayant eu des répercussions dans l'ensemble du Canada, nous avons relevé en 1950 que les sondages sont effectués avant et après une grève générale des cheminots qui paralyse pendant neuf jours tout le transport ferroviaire. Plus important, en 1970, 1976, 1978 et 1987, les sondages ont lieu au moment où des grèves ou la menace de grèves pèsent sur le service postal. C'est pendant deux de ces années (1976, 1978) que l'opinion publique est très hostile au syndicalisme.

L'analyse du tableau 3 révèle trois mouvements de l'opinion publique en ce qui touche la perception du syndicalisme depuis la Deuxième Guerre mondiale. Au cours des années 1940 et 1950, il jouit d'un bon appui populaire: les deux tiers des Canadiens environ l'approuvent contre le cinquième qui le rejettent (avec redistribution des réponses nuancées). Sa popularité chute dans les années 1970 de 15 à 20 points (45-50%) alors que le nombre de ceux qui en ont une mauvaise opinion augmente à peu près dans les mêmes proportions (35-40%). Même si la question n'a pas été posée de 1961 à 1970, on peut comprendre à partir d'autres sondages portant sur le syndicalisme (appréciation du pouvoir syndical, évaluation de la puissance des syndicats) que le revirement d'opinion s'est effectué à la fin des années 1960 (1967-1968). L'appui populaire atteint son plus bas niveau au milieu des années 1970; les grèves des postes ont probablement accentué quelque peu la baisse de popularité.

Plus récemment, on note une tendance significative vers une amélioration de la confiance dans l'institution syndicale. Le sondage Angus Reid de 1987 et les trois sondages Gallup de 1989 laissent croire à un retour du balancier qui ramènerait le niveau d'appui à celui des années 1950. Plusieurs sondages portant sur d'autres aspects de l'action syndicale suggèrent que la tendance se serait renversée au milieu des années 1980. Depuis ce temps, les Canadiens auraient une perception beaucoup plus positive de l'action syndicale.

Avant d'analyser les facteurs qui ont pu modifier l'opinion du public, nous nous attarderons à comprendre d'où vient le soutien ou l'opposition au syndicalisme selon différentes variables: la région géographique, l'appartenance syndicale, l'occupation, le sexe et l'âge. Basés sur des recoupements inédits de données tirées des sondages retenus au tableau 3, ces résultats comportent cependant une marge d'erreur plus élevée puisqu'ils reposent sur des échantillons plus faibles. Néanmoins, encore une fois, la répétition de la même question réduit cette marge d'erreur.

À la question demandant si les syndicats sont une bonne ou une mauvaise chose, le tableau 4 présente la distribution de la réponse «bonne chose» selon les régions. L'évolution des tendances générales dans les régions est la même que dans l'ensemble du Canada. La popularité du syndicalisme s'affaïsse dans les années 1970, puis se rétablit à partir du milieu des années 1980.

TABLEAU 4

Appui au syndicalisme selon la région
(en pourcentage)

	Maritimes	Québec	Ontario	Prairies	C.-B.
1952	51	69			
1956	73	80,8	64,4	63,0	59,0
1961	71,2	73,9	58,1	59,0	78,6
1970	70,1	41,0	60,9	55,3	44,4
1975	69,0	54,3	56,3	51,7	66,3
1976	48,5	43,1	42,8	36,9	39,1
1978	49,0	55,7	42,2	29,3	51,4
1979	60,5	60,0	45,8	33,9	52,8
1982	47,0	48,6	48,1	41,1	51,9
1987	55	61	51	56,5	64
1989	75,3	82,6	64,2	61,0	67,8
MOYENNE	60,8	60,9	53,3	48,7	57,5

Questions et sources: Voir le tableau 3. Pour 1989, il s'agit du sondage de mars.

Cependant, l'accueil est généralement plus favorable dans les Maritimes, au Québec et en Colombie-Britannique alors qu'on se montre moins réceptif en Ontario et dans les Prairies. Pour les trois provinces de l'Ouest, davantage agricoles, le peu de sympathie des fermiers envers le syndicalisme, comme nous le démontrerons plus loin, influence à la baisse les résultats. En Colombie-Britannique et au Québec, le taux de syndicalisation plus élevé que la moyenne nationale (c'est le cas pour le Québec depuis les années 1970) exerce probablement un effet positif sur l'opinion qu'on a du syndicalisme. En effet, comme nous le verrons, il existe un écart important d'opinion entre les syndiqués et les non-syndiqués. Dans les années 1950, il est possible que la présence de syndicats catholiques au Québec lui donne plus de respectabilité. De façon générale aussi, les francophones au Canada ont une perception plus positive du syndicalisme que les anglophones, même dans les turbulentes années 1970 (54,6 contre 51,6% de 1956 à 1982). La cote élevée des syndicats dans les Maritimes tient peut-être à leur faiblesse. Comme nous le verrons, le militantisme syndical, mesuré en termes de grèves, se conjugue mal avec l'appui populaire. Finalement, le fait que la province la plus peuplée et la plus industrialisée, l'Ontario, accorde un appui au syndicalisme presque toujours inférieur à la moyenne nationale ne peut s'expliquer par la faiblesse de la densité syndicale ou un niveau de grèves supérieur car la situation, sous ces deux aspects, s'est renversée au milieu des années 1970. On peut alors imaginer d'autres hypothèses comme la présence de syndicats forts dans la province ou encore sa structure occupationnelle différente, davantage tournée vers les services, qui rendrait une plus grande portion de sa population réfractaire au syndicalisme.

Comme on peut s'y attendre, les syndiqués ont une attitude beaucoup plus positive que le reste de la population envers l'institution à laquelle ils appartiennent (tableau 5).

Avant 1978, les sondages Gallup ne répartissent pas les répondants entre syndiqués et non-syndiqués, mais entre ménages syndiqués et ménages non syndiqués. Un ménage syndiqué est celui où un des membres au moins fait partie d'un syndicat. Comparativement aux ménages non syndiqués, l'appui au syndicalisme est alors, en moyenne, de 46% supérieur chez les ménages syndiqués. Il y a tout lieu de croire que cette proportion serait supérieure si on pouvait isoler parmi les répondants les seuls travailleurs véritablement syndiqués. Quand on l'a fait, dans les sondages postérieurs à 1978, l'écart s'est accru: la proportion des syndiqués ayant une image positive du syndicalisme est de 53% supérieure, en moyenne, aux non-syndiqués. Ainsi, même si l'adhésion à un syndicat est souvent automatique en obtenant un emploi, la vaste majorité des syndiqués restent attachés à l'institution qui les représente.

TABLEAU 5
Perception du syndicalisme chez
les syndiqués (S) et les non-syndiqués (N)
 (en pourcentage)

	<i>Bonne chose</i>		<i>Mauvaise chose</i>	
	<i>S</i>	<i>N</i>	<i>S</i>	<i>N</i>
1946	85	56	7	24
1952	80	54		
1956	85	65	5,9	13,2
1958	76	57	10	23
1961	78,5	61,8	13,4	26
1970	68,5	46,9	19,4	34,8
1975	71,1	49,7	14,1	32,3
1976	55,5	35,3	26,8	40,8
1978	59,5	37,8	28,6	48,1
1979	75,0	41,5	16,1	41,7
1980	71	47	18	36
1982	70,4	42,4	23,3	46,9
1984	72	43	17	42
1987	75	52		
1989	80,9	64,8	10,1	23,3
MOYENNE	73,5	50,2		

Questions et sources: Voir le tableau 3. Pour 1989, il s'agit du sondage de mars. On ne dispose pas de données complètes pour certaines années.

C'est pourquoi, dans les régions où ils forment une part importante de la population adulte (Colombie-Britannique, Québec)¹³, ils parviennent à influencer de façon significative sur la perception générale du syndicalisme. La méthodologie de Gallup pour l'ensemble du Canada respecte dans ses échantillons la proportion de syndiqués dans la population canadienne. Ainsi, au tableau 5, les ménages syndiqués pour l'ensemble des résidents canadiens représentent entre 22 et 35% des personnes interrogées de 1956 à 1978 et les syndiqués forment 15 et 20% d'entre elles en 1979 et 1982.

L'opposition des non-syndiqués au mouvement syndical s'accroît considérablement dans les années 1970. En 1976 et en 1978, les ménages non syndiqués sont même significativement plus nombreux à dénoncer le syndicalisme qu'à l'appuyer. Leur sympathie est revenue au cours des dernières années, faisant faire un bond assez spectaculaire à l'indice de popularité des syndicats.

Toujours à partir des questions posées au tableau 3, nous pouvons aussi dégager des recoupements selon l'occupation du chef de ménage (*head of the house*). Cette occupation n'est donc pas nécessairement celle du répondant, mais celle de la personne considérée comme chef de famille. Cette méthode biaise dans une certaine mesure les résultats et il faut en tenir compte lorsqu'on analyse le tableau 6. Nous avons regroupé les occupations sous certaines catégories sociales de sorte qu'il devient possible de cerner le niveau d'appui au syndicalisme selon l'appartenance sociale. Dans ce tableau, nous ne traitons que du pourcentage de ceux qui ont une opinion favorable du syndicalisme.

TABLEAU 6

Appui au syndicalisme selon l'appartenance sociale
(en pourcentage)

	<i>Propriétaires professionnels cadres, vendeurs</i>	<i>Employés de bureau</i>	<i>Travailleurs (cols bleus)</i>	<i>Agriculteurs</i>
1950	63	66	70	44
1956	66,7	72,3	75,9	59,6
1961	63,6	75,8	72,8	43,6
1970	48,2	57,6	58,5	44,6
1975	52,6	57,1	64,2	49,1
1976	39,1	50,0	47,0	35,9
1978	40,5	41,4	53,7	37,7
1979	43,0	54,8	60,1	23,4
1982	46,3	48,9	52,9	
1987			59	
MOYENNE	51,4	58,2	61,4	42,2

Questions et sources: Voir le tableau 3. Pour 1987, on ne dispose pas de données complètes (Angus Reid).

En s'inspirant de la classification des professions du Bureau fédéral de la statistique, l'Institut Gallup répartit les occupations des ménages en sept grandes catégories: directeurs, propriétaires, cadres, administrateurs; membres de professions libérales et travailleurs spécialisés (formation universitaire); vendeurs; employés de bureau; travailleurs qualifiés et artisans; travailleurs non qualifiés; agriculteurs. D'autres catégories s'ajoutent à l'occasion, mais avec un nombre beaucoup plus limité de personnes: chômeurs, retraités, ménagères, membres des forces armées. Nous avons laissé de côté

ce dernier groupe pour nous attarder aux principales catégories, dont nous avons ramené le nombre de sept à quatre. Aux propriétaires, directeurs et cadres, nous avons ajouté les membres des professions libérales, les travailleurs spécialisés et les vendeurs, qui pour la plupart ne sont pas salariés (vendeurs de services ou de marchandises, représentants, courtiers, agents, commis à la vente, etc.). Quoiqu'on y trouve un certain nombre de salariés, on peut assimiler, en gros, cette catégorie à la bourgeoisie, les uns contrôlant certains moyens de production, d'autres effectuant des tâches de direction ou encore travaillant à leur propre compte. Parmi les employés de bureau, on retrouve tous ceux qui exécutent des travaux de bureau; il s'agit d'un groupe de salariés en forte expansion que les syndicats ont du mal à organiser dans le secteur privé. La catégorie travailleurs comprend des cols bleus, ouvriers qualifiés et non qualifiés employés surtout à des tâches d'exécution. Au début des années 1980, le sondeur a éliminé les agriculteurs qui ne représentaient plus qu'une faible proportion de la population canadienne.

Les agriculteurs accordent constamment la moins bonne note aux syndicats, en dessous même des propriétaires, cadres et professionnels. En 1976, 1978 et 1979, les ménages agricoles sont même plus nombreux à condamner le syndicalisme qu'à le défendre. On peut penser que ces petits propriétaires individualistes et fiers de leur autonomie, comprennent mal la nécessité pour les travailleurs de se regrouper. C'est aussi un milieu plus conservateur où on a peu de contacts avec les salariés des villes. Du côté des ménages appartenant aux couches sociales supérieures (propriétaires, professionnels, cadres), la montée du militantisme syndical dans les années 1970 a convaincu la majorité d'entre eux de se montrer réfractaires au syndicalisme. Fait intéressant: lorsqu'on isole les données des vendeurs, leurs opinions s'apparentent à celles des propriétaires et des professionnels plutôt qu'à celles des employés de bureau. Travailleurs indépendants ou payés à commission, ces vendeurs s'identifient probablement davantage aux couches sociales supérieures qu'aux véritables salariés.

Par contre, l'opinion des ménages d'employés de bureau se rapproche de celle des ménages de travailleurs (cols bleus), les deux ayant une plus grande sympathie pour les syndicats. Cet appui serait probablement supérieur à celui indiqué au tableau 3 si la question avait toujours été posée aux salariés eux-mêmes. Dans plusieurs cas, on peut soupçonner que le sondage a été conduit auprès de leurs épouses qui se montrent généralement plus réfractaires à l'action syndicale ou encore n'ont pas d'opinion sur le sujet. La ventilation des résultats entre syndiqués et épouses de syndiqués au sondage de 1979 est révélatrice de cet écart: 75% des syndiqués répondent que les syndicats sont une bonne chose contre 57% pour les épouses de syndiqués¹⁴. Toujours est-il que c'est parmi les ménages de travailleurs salariés,

employés de bureaux et cols bleus, que les syndicats obtiennent leur meilleur appui. Ce qui n'a pas de quoi étonner puisque l'institution syndicale est vouée à leur protection et que c'est parmi eux qu'on trouve les syndiqués qui, comme on l'a vu, ont une bonne opinion de leur organisation.

L'analyse du tableau 3 selon une autre variable, l'âge, montre qu'avant 1970 les écarts ne sont pas significatifs entre les différents groupes. Par contre, de 1976 à 1982, les personnes âgées de 50 ans et plus deviennent beaucoup plus critiques (15% plus nombreuses que la moyenne à dire que les syndicats sont une mauvaise chose). Le sondage de mars 1989 montre par contre un rétablissement important de leur estime car 66,4% d'entre elles leur font confiance.

On relève la même évolution chez les femmes. Dans les années 1950 et 1960, les opinions sont assez bien partagées entre hommes et femmes, la différence la plus notable résidant dans le fait que celles-ci se montrent plus discrètes dans leur opinion. La décennie suivante voit se développer une hostilité plus forte chez elles, étant en moyenne 13,5% plus nombreuses à dire que le syndicalisme est une mauvaise chose (1976-1982). Cette perception semble s'être dissipée au cours des dernières années puisque les deux derniers sondages (1987 et mars 1989) montrent un écart peu significatif entre les deux groupes. L'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail a probablement un effet positif sur leur perception du syndicalisme.

Finalement, le niveau d'instruction ne représente pas un facteur significatif de support au syndicalisme. Les répondants ayant fréquenté l'université se montrent plus sympathiques que ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études au delà de l'école primaire. Mais cet écart s'explique largement par un niveau plus élevé de discrets chez les moins scolarisés.

L'analyse des sondages montre donc jusqu'ici que les Canadiens sont majoritairement favorables, depuis la Deuxième Guerre mondiale, aux syndicats et reconnaissent le droit et la nécessité, pour les travailleurs et les travailleuses, de s'organiser. Lorsqu'on leur demande de qualifier le syndicalisme de bonne ou de mauvaise chose, leur réponse fluctue au gré des années selon leur connaissance d'événements impliquant des syndicats. Leur opinion demeure positive jusqu'à la fin des années 1960, mais se fait plus critique par la suite au point où les non-syndiqués deviennent majoritairement opposés au syndicalisme. Les plus hostiles se retrouvent parmi les personnes les plus éloignées du marché du travail salarié: les personnes âgées, les agriculteurs, les vendeurs, les propriétaires, les cadres et les membres des professions libérales. Ces groupes reviennent à des sentiments plus positifs au

cours des dernières années avec pour conséquence que notre indice d'appréciation du syndicalisme revient au niveau d'après-guerre. Voyons plus attentivement ce qui a pu faire fluctuer le sentiment populaire.

LE POUVOIR SYNDICAL

L'opinion des gens sur le syndicalisme est étroitement reliée à la fois au rôle qu'il joue dans la société et au pouvoir qu'il semble détenir. Selon Lipset et Schneider, les Américains assignent un certain pouvoir dans la société aux principales institutions qui les régissent (Congrès, présidence, partis politiques, patronat, syndicats, églises, etc.); ils veulent que ces institutions se contrebalancent et réprouvent toute concentration de pouvoir qu'ils estiment excessive¹⁵. Chaque institution, pensent-ils, tend à élargir son champ d'influence et à accroître son pouvoir au détriment de l'intérêt général. De là la nécessité d'un bon rapport de forces entre elles (de type coopératif plutôt que conflictuel) pour éviter que certaines institutions n'occupent une place prépondérante. L'opinion publique réproouve alors les institutions qui ont acquis une trop grande puissance économique ou politique. C'est ainsi que les auteurs expliquent, en partie, les variations dans l'appui populaire à l'une ou l'autre des institutions. Cette interprétation a quelque chose de séduisant et nous nous en inspirerons pour comprendre l'évolution de l'opinion des Canadiens envers le syndicalisme. Le modèle évidemment se situe au niveau des perceptions; il ne rend pas compte du pouvoir réel détenu par ces institutions ni des forces qui conditionnent l'opinion publique.

Depuis les années 1950, l'Institut Gallup et plus récemment d'autres sondeurs interrogent les Canadiens sur leur perception du pouvoir détenu par les syndicats, leur demandant si ceux-ci deviennent trop ou pas assez puissants (tableau 7). Les réponses de 1950 et 1968 se limitent à oui ou à non. Depuis 1979, on propose le choix entre trop puissants, pas assez puissants et de force adéquate.

Il ressort des sondages qu'au cours des années 1950 la force du syndicalisme est évaluée assez également entre les deux groupes: la proportion de ceux qui trouvent les syndicats trop forts est égale à la proportion de ceux d'opinion contraire. L'appréciation change de 1968 à 1989, les deux tiers des personnes interrogées leur reprochant leur trop grand pouvoir. Les ménages non syndiqués s'en inquiètent plus sérieusement (70% environ) que les ménages syndiqués (50%); plusieurs de ces derniers (de 25 à 41%) considèrent alors comme adéquate la force des syndicats. Le sondage de 1989 illustre un renversement des tendances: la crainte du syndicalisme s'atténue

et le nombre des personnes qui jugent sa puissance acceptable fait un bond appréciable. Malgré les revers que les syndicats subissent depuis quelques années, peu de gens se rallient à l'opinion que l'institution syndicale soit trop faible. Bon nombre d'entre eux manifestent encore des craintes à son endroit même si, comme on l'a vu, les syndicats sont perçus plus positivement depuis cinq ans.

TABLEAU 7
Évaluation du pouvoir des syndicats
(en pourcentage)

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Force adéquate</i>	<i>Sans opinion</i>
	<i>Trop puissants</i>	<i>Pas assez puissants</i>		
1950 (août)	32	47		21
1950 (sept.)	40	40		20
1952	40	37		23
1958	50	31		19
1968 (août)	61,9	27,3		10,7
1979 (juill.)	67,9	7,2	18,9	6,2
1980 (oct.)	65	7	19	8
1981	66,7	7,2	20,6	5,5
1982 (nov.)	67,3	6,6	15,3	10,6
1984 (sept.)	67,9	5,5	26,6	7,8
1984 (oct.)	62	6	27	6
1989 (mars)	41	11	42	6

Questions: «Do you think labour unions are becoming too powerful, not powerful enough or are about right?»

De 1950 à 1968: «Do you think labour unions are getting too strong in Canada, or not?»

Pour 1981: Perceived power of labour unions: much too much power, too much power, about right, too little power, much too little power, depends (cette dernière catégorie recueille moins de 1% des réponses).

Pour 1984: Power of labour unions: too much, about right, not enough.

Sources: *The Gallup Report*, 2 sept. 1950, 4 oct. 1950, 29 oct. 1952, 17 déc. 1958; 19 nov. 1980; SSSA, CIPO 331, 427-B; 467-1;

Gallup Trends, mars 1989, p. 6; The Canadian Quality of Life (York University, 1981), ZQD3B; The Canadian National Election Study, 1984, question 337.

La trop grande force du syndicalisme dans les années 1970 est illustrée aussi à travers les réponses à plusieurs sondages mesurant la menace que font peser sur le Canada les «gros syndicats» (*big labour*), les «grandes entreprises» (*big business*) et un «gouvernement fort» (*big government*)¹⁶. De 1968 à 1984, à peu près deux fois plus de gens en moyenne répondent que

les gros syndicats sont davantage à craindre que les grandes entreprises. La proportion est encore plus forte lorsqu'on tient compte uniquement des non-syndiqués. Ainsi pour une bonne partie de la population, les syndicats abusent de leur force pendant les années 1970, ils rompent l'équilibre souhaité entre les différentes forces sociales. Pas étonnant qu'en 1970 la moitié des Canadiens jugent que les lois touchant les syndicats ne sont pas assez sévères¹⁷. Mais pourquoi les syndicats suscitent-ils de telles craintes?

À l'occasion, les sondeurs se sont intéressés à connaître les principaux reproches que la population adresse aux syndicats. Posée à six reprises de 1947 à 1961, la question révèle que le leadership syndical et des demandes syndicales jugées excessives font le plus souvent l'objet de critiques¹⁸. À la fin des années 1960, le nombre trop élevé de grèves apparaît de loin au premier rang des problèmes que les syndicats devraient s'employer à solutionner¹⁹. En 1973, cette considération reste toujours importante, mais dépassée par l'idée que les syndicats sont devenus trop puissants et qu'ils abusent de leur pouvoir²⁰.

Malheureusement la question n'a pas été répétée par la suite, ce qui aurait permis de mieux comprendre les sources de la méfiance populaire. Toutefois nos informations sont suffisantes pour voir dans la vague de grèves survenues au Canada de 1966 à 1984 la principale cause de mécontentement. Pendant cette période, trois fois plus de grèves et de lock-out (les grèves sont beaucoup plus fréquentes) frappent le Canada par année qu'au cours des années 1951-1965 (265 contre 800). En termes de jours de travail perdus, indicateur qui tient compte de la durée et du nombre de travailleurs impliqués, les pertes sont quatre fois plus élevées²¹, et souvent les citoyens subissent directement les inconvénients de ces conflits lorsqu'ils surviennent dans les secteurs public et parapublic. Rares dans les années 1950, le nombre de ces conflits accuse une forte hausse dans les deux décennies suivantes. De 1966 à 1984, les employés des administrations publiques, des institutions d'éducation et des services de santé et bien-être sont impliqués dans 15% des arrêts de travail et dans 19% des jours de travail perdus²². Affectés dans leur vie quotidienne par des grèves qui touchent, à leurs yeux, trop fréquemment, par exemple, le service des postes, le transport en commun ou l'enseignement, les citoyens s'en inquiètent et accusent les syndicats d'abuser de leur pouvoir.

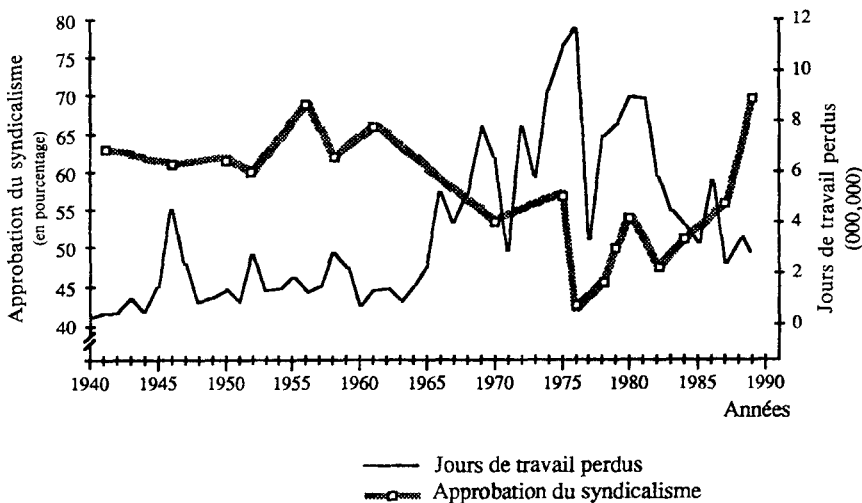
La relation que nous avons établie entre les grèves et le mécontentement populaire se vérifie dans les sondages presque annuels de la firme Gallup demandant quel est le plus important problème auquel le pays doit faire face. Pour la première fois en 1968, puis en 1969, 1972, 1973, 1975 et

1976, les grèves comptent parmi les problèmes les plus urgents²³. Même si on les mentionne moins souvent par la suite (l'inflation et le chômage polarisent l'attention), elles demeurent néanmoins encore l'objet de préoccupations.

Dans le but de mieux faire ressortir notre point de vue, nous présentons le graphique 1 où deux courbes apparaissent: l'une mesurant le niveau des grèves en jours de travail perdus, l'autre évaluant l'humeur populaire sur le syndicalisme à partir de la proportion des personnes ayant répondu positivement à la question repère: est-ce que les syndicats ouvriers sont une bonne ou une mauvaise chose?

GRAPHIQUE 1

Approbation du syndicalisme et intensité des arrêts de travail (1941-1989)



Note : Les points indiquent les années de sondage

La perte de crédibilité des syndicats survient au moment où la courbe des jours de travail perdus commence son ascension au milieu des années 1960 et atteint son point le plus bas au moment des années records de grèves, en 1975 et 1976. Leur remontée récente dans l'estime du public coïncide avec une diminution marquée des arrêts de travail: de 1985 à 1988, le nombre de jours de travail perdus est tombé de moitié par rapport à la période de grande agitation précédente (1966-1983)²⁴.

Les conflits de travail jouent donc un rôle important dans la perception que la population se fait du syndicalisme. Comme l'ont révélé plusieurs études, c'est la principale composante de son action qui est publicisée régulièrement par les médias²⁵. Parce que les grèves perturbent le climat social, les personnes plus conservatrices ou qui méconnaissent la dynamique de l'action collective, ou encore dont les intérêts sont différents de ceux des travailleurs, ont tendance à y voir, surtout lorsqu'elles deviennent fréquentes, un abus de pouvoir des syndicats. Dans ces conflits, la réprobation les vise davantage que la partie patronale ou gouvernementale. Les syndicats étant, par la nature des rapports collectifs du travail, des organismes de revendications, ce sont eux généralement qui passent à l'offensive alors que les employeurs font facilement figure de victimes. Identifiés comme auteurs de troubles, ils deviennent pour plusieurs des agents de perturbation de l'ordre social et donnent prise à l'accusation de se servir de leur force pour accroître leur pouvoir au détriment de l'intérêt général.

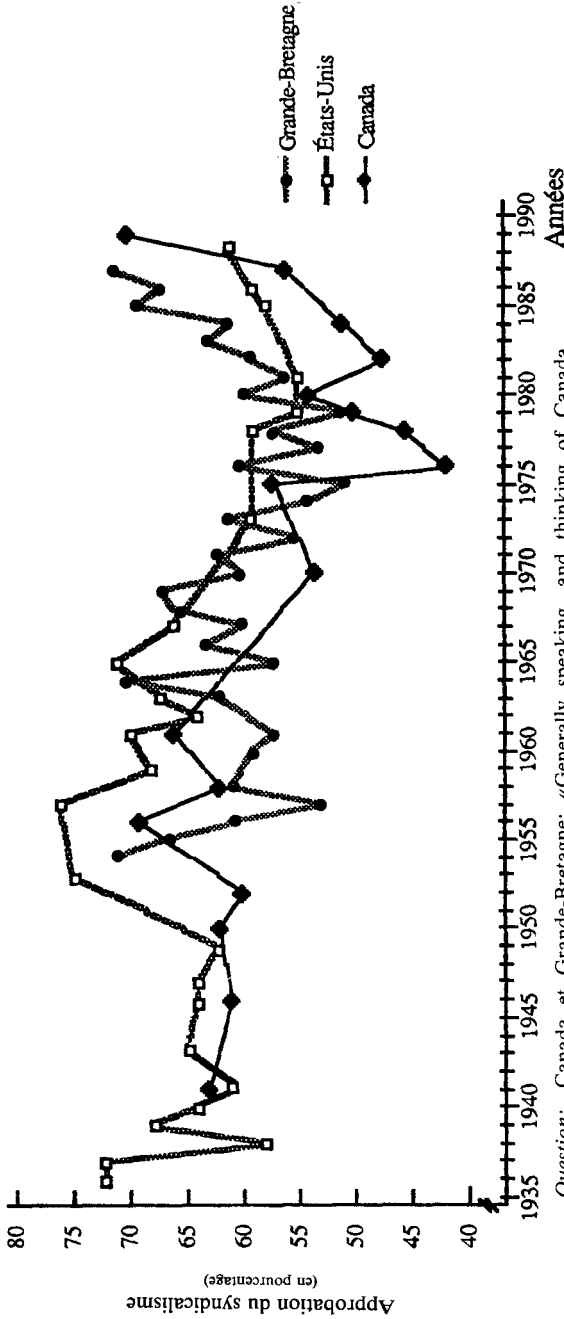
COMPARAISON INTERNATIONALE

Pour mieux comprendre la situation canadienne, nous consacrons ce dernier volet de notre étude à la perception du syndicalisme dans d'autres pays. Nous avons retenu les États-Unis et la Grande-Bretagne où les informations disponibles sont plus facilement comparables aux nôtres. La comparaison entre les trois pays permettra de vérifier si le syndicalisme jouit d'un appui similaire et de vérifier l'hypothèse que l'activité de grèves influe sur cet appui.

Comme au Canada, plusieurs sondages montrent que les populations américaine et britannique croient en la nécessité des organisations syndicales en même temps qu'elles demeurent très critiques à l'égard de leur comportement²⁶. En Grande-Bretagne, la firme Social Surveys (Gallup) a posé chaque année depuis 1954 une question identique à celle qui a retenu notre attention, à savoir si les syndicats sont une bonne ou mauvaise chose. Aux États-Unis, la maison mère, Gallup Poll, s'est intéressée au sentiment des Américains à ce sujet depuis 1936. Cependant la question qui est répétée le plus souvent diffère quelque peu de celle retenue au Canada et en Grande-Bretagne: «In general, do you approve or disapprove of labour unions?» Les deux questions cherchent à vérifier l'opinion générale de la population sur le syndicalisme et ne devraient pas entraîner de réponses très différentes. Nous présentons au graphique 2 les pourcentages de réponses positives à ces questions dans chaque pays.

GRAPHIQUE 2

Approbation du syndicalisme au Canada
en Grande-Bretagne et aux États-Unis (1936-1989)



Question: Canada et Grande-Bretagne: «Generally speaking, and thinking of Canada — Great Britain — as a whole, do you think that labor unions are a good thing or a bad thing?»

États-Unis: «In general, do you approve or disapprove of labor unions?». Réponse retenue: «approve».

Source: Canada: voir la note du tableau 3. États-Unis: S.M. Lipset et W. Schneider, 1987, p. 203; Hazel Gaudet Erskine, 1962, p. 283; *The Washington Post*, 24 août 1988, p. F2. Grande-Bretagne: E.H. Hastings et P.K. Hastings, 1987-1988, p. 280.

Il est remarquable de constater qu'il n'y a pas d'écart énorme d'appréciation des populations en dépit d'expériences distinctes du syndicalisme et de niveaux de syndicalisation différents. Le taux de syndicalisation au Royaume-Uni pour la période étudiée se situe entre 40 et 50% des travailleurs salariés avec une poussée dans les années 1970 et un recul pendant la décennie suivante. Aux États-Unis, le déclin est continu depuis le milieu des années 1950, les effectifs syndicaux passant du tiers de la main-d'oeuvre non agricole au cinquième en 1984. L'expérience canadienne se situe à mi-chemin: le niveau de syndicalisation est comparable à celui des États-Unis dans les années 1950, mais contrairement à ce dernier pays cette proportion reste la même dans les années 1960, augmente dans la décennie suivante jusqu'à près de 40%, puis accuse une légère diminution au cours des dernières années²⁷.

La densité différente du syndicalisme entre ces pays n'affecte pas non plus l'évolution de la perception que les gens en ont. Les grandes tendances de l'opinion publique sont sensiblement les mêmes avec une perte graduelle de popularité dans les années 1960 et 1970 suivie d'une remontée depuis quelques années. La firme Gallup ayant entrepris ses sondages plus tôt aux États-Unis, on peut s'inspirer de ceux des années 1930 pour évaluer le niveau d'approbation du syndicalisme au Canada. Comme les courbes entre les deux pays se suivent de près, il est tout à fait vraisemblable que les syndicats canadiens auraient pu compter sur un appui populaire dans les années 1930 supérieur à celui des années 1940.

Dans leur étude, déjà mentionnée, Seymour Martin Lipset et William Schneider se sont penchés sur la perte de popularité des syndicats dans les années 1970. Constatant une perte de confiance de la population américaine depuis le milieu des années 1960 envers plusieurs autres institutions comme les gouvernements, les entreprises, les églises, les médias, etc., ils voient dans l'état de l'économie (inflation et chômage) et dans les tensions sociales dérivées de la guerre du Vietnam les principales sources de mécontentement populaire²⁸. Dans l'édition révisée de leur volume en 1987, ils en déduisent que le moral des Américains s'améliore depuis 1984 à la faveur d'un redressement de la situation économique et de l'absence de climat de crise²⁹. Les institutions gouvernementales, en particulier, jouissent d'un meilleur appui populaire. Au moment où ils révisent leur étude, ils ne sont pas conscients de la remontée de la crédibilité des syndicats enregistrée dans les sondages de 1986 et 1988. Ils l'interpréteraient sûrement comme le signe d'une amélioration de la confiance des Américains dans leurs institutions.

Leur étude étant d'un caractère très général, elle n'établit pas de relation entre l'activité de grèves et les variations dans l'appui au syndicalisme. Une analyse sommaire montre qu'il semble y avoir comme au Canada une

certaine corrélation entre les deux: les années de guerre et d'après-guerre aux États-Unis sont témoins d'une forte activité de grèves qui s'atténue dans les années 1950³⁰. La popularité des syndicats suit une courbe inverse avec un affaiblissement pendant la première période suivi d'une remontée dans les années 1950. Comme au Canada, l'ampleur des grèves fait un bond important de 1967 à 1981. Cependant, compte tenu de la taille des deux pays, le pourcentage de travailleurs touchés par une grève est d'environ la moitié moindre aux États-Unis³¹. En outre, les arrêts de travail dans les secteurs public et parapublic y sont moins fréquents et les conflits d'envergure nationale plus rares. C'est peut-être ce qui explique un niveau plus élevé d'approbation du syndicalisme aux États-Unis. L'écart serait probablement encore plus prononcé avec le Canada si le taux de syndicalisation y était comparable. Les syndiqués ayant généralement une opinion positive de leur organisation, ils influencent à la hausse les niveaux de perception surtout lorsqu'ils forment une proportion importante de la population. Ce qui n'est pas le cas aux États-Unis pendant cette période où les syndiqués forment à peine 15,8% de la population adulte en 1975³².

La faiblesse du taux de syndicalisation dans ce pays joue probablement un rôle important aussi pour expliquer la fragilité de la remontée de l'image des syndicats dans l'opinion publique au cours des dernières années. Contrairement au Canada et à la Grande-Bretagne, en effet, le syndicalisme américain n'a pas encore retrouvé le niveau d'appui populaire des années 1950 et 1960.

La forte densité syndicale en Grande-Bretagne devrait influencer encore plus positivement sur l'image du syndicalisme dans la population. Mais en contrepartie les grèves y sont nombreuses, à des niveaux comparables à ceux du Canada compte tenu du nombre de travailleurs dans chaque pays³³. Là aussi les jours de travail perdus augmentent de façon significative de 1970 à 1983 pour diminuer par la suite³⁴.

Dans une étude récente, Edwards et Bain s'interrogent sur les facteurs affectant la popularité des syndicats dans l'opinion publique britannique³⁵. Mesurant cette popularité depuis 1954 à partir de la question que nous avons retenue au graphique 2, ils comparent les résultats avec plusieurs indices socio-économiques pour établir dans quelle mesure ils influent sur la perception de la population. Ils ne trouvent statistiquement aucune corrélation avec la densité syndicale, le chômage, l'augmentation des salaires et même le parti politique au pouvoir. Par contre, deux variables montrent une corrélation négative: le volume de grèves et l'augmentation des prix. Ces deux réalités ne sont pas étrangères puisque c'est en période de forte inflation que les travailleurs recourent le plus souvent à la grève. Mais cette stratégie comporte comme revers l'érosion de la confiance publique dans l'institution syndicale.

Comme au Canada, des débrayages trop fréquents attisent les craintes de la population qui juge que les syndicats abusent de leur force. À une question identique à celle posée au tableau 7 sur le pouvoir syndical, les réponses des Britanniques évoluent en parallèle avec celles des Canadiens. De 1978 à 1981, un peu plus des deux tiers d'entre eux jugent que les syndicats sont devenus trop puissants³⁶. Cette perception s'estompe de part et d'autre de l'Atlantique au même rythme depuis le milieu des années 1980, une proportion grandissante de la population estimant que le pouvoir syndical a atteint un niveau satisfaisant (40%). Il est assez remarquable que l'évolution des perceptions soit aussi proche même si les populations sont soumises à des influences différentes. Il aurait été intéressant d'élargir notre analyse à d'autres pays industrialisés, ne serait-ce que de façon sommaire. Mais les questions posées au sujet du syndicalisme dans d'autres pays sont trop différentes et trop éparées pour établir des comparaisons satisfaisantes. Il ressort cependant qu'en France et en Allemagne les gens sont aussi critiques de l'action des syndicats au tournant des années 1980 que dans les trois pays comparés³⁷.

CONCLUSION

Les dirigeants syndicaux peuvent se réjouir que la population ne remette pas en cause le syndicalisme, toujours perçu comme étant une institution indispensable pour que les travailleurs et les travailleuses puissent faire valoir leurs justes revendications. Ils constateront avec satisfaction également que les syndiqués ont généralement une opinion positive de leur organisation même dans les moments où le syndicalisme fait piètre figure dans l'opinion publique. Leur connaissance plus intime du rôle et du fonctionnement des syndicats contribue à leur faire perdre une bonne partie des préjugés que le reste de la population entretient à leur égard.

En effet, les non-syndiqués véhiculent une image plutôt négative du comportement syndical, particulièrement dans les années 1970. L'institution détient, à leurs yeux, une puissance considérable dont elle se sert à mauvais escient. Le degré de confiance du public envers elle est plutôt faible et plusieurs sondages confirment que ses dirigeants, en particulier, ont un sérieux problème de crédibilité. Nous avons identifié la recrudescence des grèves de 1966 à 1982 comme étant la principale cause de l'impopularité des syndicats. Une situation plus calme dans les relations du travail au cours des dernières années a fait remonter la sympathie publique bien que bon nombre de personnes, encore en 1989, les jugent trop puissants (41%). Ce sondage révèle aussi que la proportion des personnes interrogées qui évaluent leur pouvoir à un niveau acceptable a fait un bon significatif depuis cinq ans

(de 27% à 42%). L'état d'équilibre qu'on trouve actuellement dans les relations du travail semble rencontrer l'adhésion du plus grand nombre.

Cependant, si le faible militantisme des syndiqués leur vaut un meilleur appui populaire, il comporte en contrepartie un affaiblissement de la capacité des syndicats à protéger les travailleurs. En effet, même si le Canada est revenu à la prospérité depuis 1983, les travailleurs syndiqués n'en profitent pas puisque leur salaire réel a fléchi (1983-1989) à un moment où pourtant la productivité et les profits des entreprises étaient à la hausse. Bon nombre des nouveaux emplois ont un statut précaire et le niveau de syndicalisation au Canada accuse une baisse. Au plan socio-politique, le mouvement syndical n'a plus l'autorité et l'influence qu'il détenait au cours des deux décennies antérieures; les gouvernements privilégient les solutions inspirées du discours néo-conservateur (réduction du rôle de l'État, retour aux lois du marché, individualisme).

Notre recherche montre que le mouvement syndical se trouve ainsi placé devant un dilemme: s'il exerce son action avec trop de vigueur, il est mal vu de la majorité de la population, ce qui n'est pas sans importance car l'opinion publique influence le législateur; d'un autre côté, s'il ne sait pas défendre l'intérêt de ses membres, il risque de voir les travailleurs s'en éloigner. Des études ont montré aux États-Unis que la perception de l'efficacité des syndicats joue un rôle très important dans la décision des non-syndiqués d'en faire partie³⁸. En effet, leur faible capacité d'améliorer les salaires et les conditions de travail les rendent significativement moins attirants. Comparativement aux syndicats américains, les organisations canadiennes sont en bien meilleure posture (taux de syndicalisation, hausses salariales, influence sociale) mais le danger demeure néanmoins présent qu'elles perdent leur pouvoir d'attraction.

ANNEXE

Quelques remarques sur la méthodologie de l'Institut Gallup

Contrairement aux autres firmes de sondage, l'Institut Gallup recueille ses informations au cours d'entrevues réalisées à la maison plutôt que par appels téléphoniques. Cette méthode lui apparaît plus susceptible de refléter l'opinion véritable des personnes interrogées. Basés sur un échantillon d'au moins 1,600 personnes adultes jusqu'en 1958, 700 dans les années 1960 et d'un millier par la suite, ses sondages ont une marge d'erreur qui se situe selon les périodes, entre ± 2 et ± 4 points de pourcentage

(degré de certitude 95%). Seuls les adultes de 18 ans et plus (21 ans et plus jusqu'en 1973) sont interviewés en tenant compte de la taille de la communauté, de la région et du sexe des répondants. L'échantillon de la population canadienne pour chacune de ces variables doit correspondre au dernier recensement du Canada. Une pondération des résultats est effectuée en ce qui touche l'âge et le sexe. Les sondages ont lieu habituellement au début du mois et les résultats apparaissent un ou deux mois plus tard dans les grands quotidiens qui sont abonnés³⁹.

Selon Gallup, les résultats de ses sondages sont aussi exacts que peut l'être un sondage scientifique et sa marge d'erreur se situe à l'intérieur du ± 4 points de pourcentage. Les sondages que la firme effectue peu avant chacune des élections fédérales depuis 1945 permettent de vérifier l'exactitude de ses résultats. Sauf en une occasion, à l'élection de 1957 (revirement de l'opinion dans la dernière semaine du vote), ses prévisions en termes d'intention de vote et de position des partis se sont situées près des résultats électoraux, en deçà de la marge d'erreur avancée par l'organisme. Pour les politologues qui se sont penchés sur le sujet, la précision des sondages Gallup demeure acceptable et comparable à celle observée dans d'autres pays⁴⁰.

NOTES

1 Cette question a moins retenu l'attention des chercheurs au Canada qu'aux États-Unis. Au moment d'entreprendre cette recherche, il n'existait qu'une seule étude sur le sujet, celle de Roman R. MARCH, *Public Opinion and Industrial Relations*, réalisée en 1968 pour la Commission royale d'enquête sur les relations de travail au Canada (Commission Woods) (Équipe spécialisée en relations de travail, Étude n° 14, Ottawa, 1968, 53 p.). Basée sur les sondages de l'Institut Gallup, elle se limite aux années 1954 à 1966 et demeure, de l'aveu de l'auteur, une description de l'opinion des Canadiens. Signalons aussi quelques pages (175-181) dans le volume de Richard JOHNSTON, *L'opinion publique et la politique d'État au Canada* (Étude pour la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement au Canada, vol. 35, Ottawa, 1986) et deux articles, basés sur un sondage effectué à Edmonton et à Winnipeg en 1981, de Harvey KRAHN et Graham S. LOWE, «Public Attitudes Towards Unions: Some Canadian Evidence», *Journal of Labor Research*, vol. 2, 1984, p. 149-164, et «Community Influences on Attitudes Towards Unions», *Relations industrielles*, vol. 39, n° 1, 1984, p. 93-113.

Après avoir rédigé et soumis ce texte, nous avons pris connaissance de l'article récent de Gary BOWDEN, «Labor Unions in the Public Mind: The Canadian Case», *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 26, n° 5, 1989, p. 723-740. L'auteur utilise plusieurs sondages Gallup sur la perception du syndicalisme dans l'opinion publique afin de montrer que les Canadiens sont plus critiques envers les syndicats que les Américains. Il cherche à infirmer la thèse du politologue américain S. M. Lipset voulant que la plus grande densité syndicale au Canada soit l'effet de valeurs différentes portées par les Canadiens (plus communautaire, étatiste et donc favorable au syndicalisme). Nous n'entrons pas dans ce débat sauf pour faire remarquer que le niveau de grèves beaucoup plus élevé au Canada peut expliquer en partie, comme nous le faisons dans ces pages, l'écart de perception du syndicalisme entre les deux pays.

2 Nos remerciements à Peter MacIntosh, analyste pour Gallup Canada inc., et Wendy Watkins du Social Science Data Archives de Carleton University.

3 Je suis reconnaissant à M. Christopher Kelly de m'avoir permis de reproduire des données du *Decima Quarterly Report*. D'autres collaborateurs ont été précieux: Marc Zwelling de Vector Public Education inc., Monique Simard, vice-présidente de la CSN, Francine Simard du *Magazine Avenir*, Michel Aqnaieff et Pierre Graveline de la CEQ, Émile Vallée du CTC et Clément Godbout, directeur des Métallos.

4 *The Gallup Report*, 26 octobre 1968, p. 2.

5 Voir, à propos des sondages touchant les syndicats: Arthur KORNHAUSER, «Are Public Opinion Polls Fair to Organized Labour?», *The Public Opinion Quarterly*, 1946, p. 484-500.

6 Seymour Martin LIPSET et William SCHNEIDER, *The Confidence Gap. Business, Labour, and Government in the Public Mind*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 1987, 460 p.

7 *Ibid.*, p. XXII.

8 Question en 1951 et 1959: «Do you think workers should, or should not, have the right to organize themselves into unions?»; en 1956: «Do you believe every worker should be able to join a union, or not join a union, as he sees it, without affecting his job?». (*The Gallup Report*, 21 juillet 1951, 16 février 1957, 25 novembre 1959). Pour la plupart des sondages, nous ne connaissons pas la traduction des questions destinées aux répondants francophones. Pour éviter l'ambiguïté d'une traduction, nous les citons uniquement en anglais.

9 Question: «In your opinion, are unions generally necessary to protect worker's right?», The Weekend Poll (The Montreal Standard Limited) dans *Weekend Magazine*, 2 septembre 1978; E.H. HASTINGS et P.K. HASTINGS, *Index to International Public Opinion*, 1984-1985, New York, Greenwood Press, 1986, p. 81.

10 Question: «Some people say that the role of unions in Canadian society has changed greatly over the last twenty years or so. They say that, although unions were started up originally to protect working people from unsafe and unfair working conditions, these circumstances no longer exist and unions have outlived their usefulness. Other people say that it is unions who have been largely responsible for improving conditions in the workplace over the years and that, although the issues they deal with have changed, unions are still needed to protect the interests of working people. Thinking of these two points of view, which one best reflects your own?» (*The Decima Quarterly Report, Detailed Analysis*, hiver 1989, p. 180).

À l'été 1981 et 1982, Decima posait la question avec un libellé différent: «Certains estiment qu'au Canada les syndicats sont devenus trop puissants. D'autres jugent qu'au Canada les syndicats sont nécessaires afin de protéger les travailleurs contre une certaine forme d'exploitation. Lequel de ces points de vue reflète le mieux le vôtre?». Respectivement 52 et 61% les jugeaient trop puissants contre 40 et 31% qui évaluaient leur présence nécessaire. La question ne nous semble pas très heureuse puisque les répondants sont amenés à évaluer deux réalités différentes, la puissance des syndicats et leur nécessité. Il se peut fort bien que des répondants estiment les syndicats trop puissants tout en convenant de leur nécessité. Les réponses illustrent par contre la très grande puissance attribuée aux syndicats (*The Decima Report*, dans Richard JOHNSTON, *op. cit.*, p. 177).

11 Question: «What do you think is the chief argument in favor of labour unions?» (*The Gallup Report*, 20 janvier 1973).

12 *The Gallup Report*, 26 décembre 1956, 10 septembre 1958, 22 avril 1961; 20 novembre 1971, 24 mars 1976; *The Reid Report*, 2, 7 (juillet 1987), p. 15; 4, 6 (juin 1989), p. 9; sondage CROP (Québec) pour la CEQ, 15 mai 1985, p. 10; sondage Sorecom (Québec) pour la CSN, novembre 1987, p. 17.

13 Nous établissons le rapport avec la population adulte plutôt que la population active puisque tous les adultes sont susceptibles d'être interrogés par les sondeurs. Pour 1961, les syndiqués forment 16,3% de la population adulte (20 ans et plus) en Colombie-Britannique, 12%

au Québec et 14,5% en Ontario. En 1981, les proportions sont 23,5% en Colombie-Britannique, 19,9% au Québec et 18,9% en Ontario (Calculs personnels à partir du *Recensement du Canada*, 1971, 1-2, cat. 92-715, 1981, cat. 92-903; *Croissance du syndicalisme au Canada*, 1921-1967, Ottawa, ministère du Travail du Canada, 1970, p. 81; Bureau fédéral de la statistique, *Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers* (CALURA), cat. 71-202, 1981, p. 36.

14 SSSA, CIPO 427B.

15 S.M. LIPSET et W. SCHNEIDER, *op. cit.*, p. 5-6.

16 Question (Gallup): «Speaking of our future, which do you think will be the biggest threat to Canada in years to come. — Big business, big labour or big governments —?»

17 Question: «At the present time, do you think the laws regulating labour unions are too strict or not strict enough?» (*The Gallup Report*, 5 septembre 1970).

18 Question: «If your were asked to criticize labour unions, what would your main criticism be?» (*The Gallup Report*, 2 janvier 1947, 2 septembre 1950, 29 octobre 1952, 1er mai 1957, 6 septembre 1958, 1961 (CIPO 286).

19 Question: «What do you consider the most important problem that organised labour must solve in the next few months?» (*The Gallup Report*, 3 mai 1967, 28 janvier 1970).

20 Question: «What do you think is the chief argument against labour unions?» (*The Gallup Report*, 24 janvier 1973).

21 TRAVAIL CANADA, *Grèves et lock-out au Canada*, 1951-1984.

22 *Ibid*, 1966-1984. Voir Robert LACROIX, *Les grèves au Canada. Causes et conséquences*, Montréal, PUM, 1987, p. 66-67.

23 Question: «What do you think is the most important problem facing this country today?» (*The Gallup Report*, différentes années); R.R. MARCH, *op. cit.*, p. 42. F.J. FLETCHER et R.J. DRUMMOND, *Canadian Attitude Trends*, Institut de recherches politiques, Working Paper, n° 4, 1974, p. 9. L'enquête de John Meisel basée sur un vaste sondage au moment de l'élection de 1968 montre que les Canadiens placent les relations du travail parmi les plus importants problèmes auxquels les politiciens devraient s'attaquer (J. MEISEL, *Working Papers on Canadian Politics*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1975, p. 14-15, tableau IV).

24 TRAVAIL CANADA, *Grèves et lock-out au Canada*, 1966-1985; *Revue de la négociation collective*, janvier 1990, p. 70. Jusqu'en 1985, Travail Canada rendait compte de tous les conflits de plus de 10 jours-personne perdus. Comme l'organisme ne les recense maintenant que s'ils impliquent 500 travailleurs ou plus, les arrêts de travail sont sous-estimés.

25 John A. HANNIGAN, *Labour Relations: Reporting Industrial Relations News in Canada*, Centre of Industrial Relations, University of Toronto, 1985, 130 p.; Charles BAUER, «Le reportage syndical au Canada», *Le Monde syndical*, juillet-août 1986, p. 15-18; Michael SCHULLER, «Pour une presse à racine syndicale», *Travailleur canadien*, mai 1985, p. 13; Robert HACKETT, «Les médias ont-ils un parti pris contre les syndicats?», *Travailleur canadien*, mai 1983, p. 12-14.

26 Aux États-Unis: S.M. LIPSET et W. SCHNEIDER, *op. cit.*, p. 199-220; S.M. LIPSET, «Labour unions in the public mind», S.M. Lipset ed., *Unions in Transition*, San Francisco, Institute for Contemporary Studies, 1986, p. 287-321; James L. MEDOFF, «The Public's Image of Labour and Labour's Response», *Detroit College of Law Review*, vol. 3, automne 1987, p. 609-636; Derek C. BOK et John T. DUNLOP, *Labour and the American Community*, New York, Simon and Schuster, 1970, p. 11-41; Hazel Gaudet ERSKINE, «The Polls: Attitudes toward Organised Labour», *Public Opinion Quarterly*, vol. 6, n° 2, 1962, p. 283-296. En Grande-Bretagne: les sondages de Social Surveys Ltd (Gallup Poll) dans E.H. HASTINGS et P.K. HASTINGS, *op. cit.*, 1984-1985, p. 277.

27 Jelle VISSER, «Le syndicalisme en Europe occidentale: état présent et perspectives», *Travail et Société*, vol. 13, n° 2, avril 1988, p. 134; C. HUXLEY, D. KETTLER et J. STRUTHERS,

«Is Canada's Experience «Especially Instructive?»», S.M. Lipset ed., *Unions in Transition*, op. cit., p. 118; J.K. EATON, *Croissance du syndicalisme dans les années soixante*, Ottawa, Travail Canada, 1976.

28 S.M. LIPSET et W. SCHNEIDER, op. cit., p. 63-66, 155-156, 415.

29 *Ibid.*, p. 415-440.

30 *Historical Statistics of U.S.*, Part I, Washington, U.S. Department of Commerce, 1975, p. 179; *Annuaire des statistiques du travail*, Bureau international du Travail, diverses années.

31 R. LACROIX, op. cit., p. 81-82; LORIS LOEWEN et JOHN STEWART, *Perspectives des relations industrielles au Canada: indicateurs et statistiques descriptives*, Ottawa, Travail Canada, 1980, p. 8.

32 *Statistical Abstract of the U.S.*, 1989, Washington, U.S. Department of Commerce, 1989, p. 13; LÉO TROY, «The Rise and Fall of American Trade Unions: The Labour Movement from FDR to RR», S.M. Lipset ed., op. cit., p. 81. En 1984, les syndiqués ne représentent plus que 11% de la population adulte (20 ans et plus).

33 R. LACROIX, op. cit., p. 81.

34 *Annuaire des statistiques du travail*, Bureau international du Travail, diverses années.

35 P.K. EDWARDS et GEORGE S. BAIN, «Why Are Trade Unions Becoming More Popular? Unions and Public Opinion in Britain», *British Journal of Industrial Relations*, vol. 26, n° 3, novembre 1988, p. 311-326.

36 Question: «Do you think that trades unions are becoming, too powerful, are not powerful enough, or are about right?», (Social Surveys Ltd dans E.H. HASTINGS et P.K. HASTINGS, op. cit., 1978-1979, p. 200, 1979-1980, p. 317; 1981-1982, p. 268; 1983-1984, p. 239).

37 *Ibid.*, 1984-1985, p. 274-275, 1983-1984, p. 237, 1982-1983, p. 271; SOFRES, *L'état de l'opinion: Clés pour 1987*, Paris, Seuil, 1987, p. 157, 235.

38 THOMAS A. KOCHAN, «L'avenir de la représentation ouvrière: le point de vue des États-Unis», *Travail et Société*, vol. 13, n° 2, avril 1988, p. 203; H.S. FABER, «The Extent of Unionization in the United States», T.A. Kochan ed., *Challenges and Choices Facing American Labour*, Cambridge, MIT Press, 1985, p. 14-44; H.S. FABER, «Trends in Worker Demand for Union Representation», *The American Economic Review*, vol. 79, n° 2, mai 1989, p. 166-171.

39 Sur la méthodologie utilisée par Gallup, voir: CIPO, *Canadian Cross Section. A Custom Research Service for Accurate, National, Low-Cost Studies Requiring a Limited Number of Questions*, sans date (années 1970), 8 p.; CIPO, *The Design of the Gallup Poll Samples*, années 1970, 1980; DICK SNELL, «Public Opinion Polls — Can You Believe Them?», *Toronto Daily Star*, 8 novembre 1961; NANCY TIENHAARA, *Canadian View on Immigration and Population. An Analysis of Post-War Gallup Polls*, Ottawa, Main-d'oeuvre et Immigration, 1974, p. 47-55.

40 MILDRED A. SCHWARTZ, *Public Opinion and Canadian Identity*, Berkeley, University of California, 1967, p. 55-56; LAWRENCE LE DUC, «The Measurement of Public Opinion», Howard R. Penniman ed., *Canada at the Polls. The General Election of 1974*, Washington, American Enterprise Institute for Public Policy Research, 1981, p. 216; RICHARD NADEAU, *Modélisation et analyse empirique des fluctuations de court terme du comportement électoral: le cas canadien*, thèse de Ph.D. (science politique), Université de Montréal, 1987, p. 213, 244, 251.

Public Opinion Towards Unionism

This study explores the attitudes held by Canadians towards unions since the second world war through the analysis of public opinion surveys. The findings of many different firms were reviewed with Gallup surveys proving especially valuable because of the frequency with which certain questions were repeated. This kind of continuity made it possible to ascertain the evolution of public opinion over time.

The research showed that, at least in principle, Canadians accept the legitimacy and necessity of unionism. Unions are perceived as an indispensable institution for the protection of employees and the great majority of Canadians also recognize that the right to strike is a necessary weapon in pursuit of union goals.

After assessing patterns of public opinion and identifying sources of union support and opposition, the study analyzed in greater detail a question asked more than twenty times between 1941 and 1989 — were unions «a good or bad thing». A number of variables were used in this analysis including: region, union membership, occupation, age, gender, and level of education. It was found that attitudes towards unions were more favourable in the Maritimes, Québec, and British Columbia and less favourable in Ontario and in the Prairies. Union membership and occupation also influenced opinions about unionism. On the other hand, age and gender had little effect on union perceptions and level of education had no effect at all.

The strong popular support enjoyed by unions between 1940 and 1950 weakened in the following decades. After declining to its lowest level in the middle 1970s, union popularity rebounded significantly in the following years. The ebb and flow of union popularity appear to be connected to public perceptions of the power of unions, perceptions which themselves appear to be a function of strike activity. The increase in work stoppages during the 1960s and 1970s, particularly in the public sector, reinforced the image of powerful unions abusing their power. Conversely, the decline in strike activity during the past several years has translated into increased union popularity.

Similar patterns in public opinion have been observed in Great Britain and the United States. The study suggests that variations in public opinion towards unions in these countries can be explained by the volume of strike activity and union density.